

POSTE
<p>Branche d'activité professionnelle (B.A.P): J – Gestion et Pilotage Famille d'activité professionnelle (F.A.P) : Administration et pilotage Emploi-type : J1C45 – Responsable de l'administration et du pilotage Corps : Ingénieur de recherche Nature du recrutement : Concours interne Nombre de postes offerts : 1</p>
AFFECTATION
<p>ETABLISSEMENT : Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) COMPOSANTE : sans affectation pré-déterminée VILLE : Pau (résidence administrative par défaut)</p>
MISSION
<p>Organiser et conduire la mise en œuvre des orientations stratégiques assignées à une structure fonctionnelle ainsi qu'un service opérationnel, piloter des projets importants et complexes</p>
METIER
<p>Chef-fe de pôle thématique (regroupement de plusieurs services généraux) et chef-fe d'un service général en centrale</p>
ACTIVITES PRINCIPALES
<p>Une vision d'ensemble :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Construire une vision d'ensemble du (ou des) domaine(s) couvert(s) par le pôle ; élaborer une vision claire et lisible de l'organisation des services ; avoir une vision globale des projets structurants portés par le pôle et réaliser un suivi et veiller à leur intégration auprès des directions métier • Coordonner les interfaces avec la direction de l'établissement et participer à la définition des objectifs stratégiques en lien avec les directions métier • Conseiller la direction de l'établissement sur les enjeux liés au domaine fonctionnel ou thématique du pôle <p>Coordination et concertation, interface :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coordonner le processus d'élaboration du projet opérationnel de pôle (POP), en assurer le suivi et son bilan ; préparer les COPIL avec les directions et s'assurer du suivi ; coordonner les échanges sur des projets communs • Organiser le dialogue interne et la concertation autour du calendrier institutionnel, des questions RH et financières et de certains sujets transversaux ; en concertation avec les directions métier, émettre un avis et préparer les éléments d'aide à la décision • Assurer la communication au sein du pôle, à la fois montante et descendante • Favoriser les interfaces avec les autres pôles <p>Par délégation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer certaines missions entrant dans son domaine par voie de délégation du DGS • Le responsable de pôle peut se voir confier la responsabilité hiérarchique d'un ou plusieurs responsables de direction et/ou de chefs de projet et/ou chargés de mission situés dans son pôle <p>Définir et conduire des politiques des achats et les procédures d'appel d'offre Manager simultanément le pôle thématique et le service général, organiser, coordonner et superviser le fonctionnement régulier et continu des services : planifier les activités, porte une attention particulière à l'analyse et à l'amélioration continue des processus, encadrer et animer des équipes en charge de la mise en œuvre du projet opérationnel de pôle, établir et proposer le budget, contrôler et analyser sa répartition et son exécution, veiller à l'application de la politique en matière d'hygiène et de sécurité et en contrôler la mise en œuvre Piloter des projets d'évolution technique ou organisationnelle de la structure, suivre les audits réalisés dans la structure et assurer la mise en œuvre des recommandations, conduire une démarche qualité dans la structure</p>

Suivre et analyser les indicateurs et les tableaux de bord, évaluer et présenter le résultat des actions, contrôler les résultats par projets
 Assurer une veille stratégique, identifier et proposer des pistes nouvelles, assurer une veille sur les sources potentielles de financement et les évolutions réglementaires
 Négocier et établir les contrats et les conventions de la structure en liaison avec les partenaires et veiller à la valorisation des activités
 Proposer et conduire une politique de communication en interne et à l'externe, s'assurer du relais des informations en interne

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE

L'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) est une université pluridisciplinaire hors santé (sciences et techniques, Lettres, langues, sciences humaines, Droit, Economie, Gestion) et multi-sites (Pau, Anglet, Bayonne, Mont de Marsan, Tarbes). L'UPPA fait partie des 17 universités françaises sur 54 ayant reçu le label d'excellence IDEX ou I-SITE (Initiative Science - Innovation-Territoires-Économie) décerné par le gouvernement. Elle est également lauréate d'autres programmes d'investissements d'avenir.

COMPETENCES PRINCIPALES

CONNAISSANCES

Objectifs et projets de l'établissement
 Techniques de management
 Techniques de négociation
 Techniques de conduite du changement
 Connaissance d'un domaine disciplinaire ou interdisciplinaire
 Organisation et fonctionnement de l'enseignement supérieur et de la recherche publique
 Droit public
 Droit des contrats
 Cadre légal et déontologique
 Environnement et réseaux professionnels
 Méthodologie de conduite de projet
 Connaissances budgétaires générales
 Connaissances économiques et techniques
 Méthodes d'allocations budgétaires
 Marchés publics
 Langue anglaise : B2 à C1 (cadre européen commun de référence pour les langues)

COMPETENCES OPERATIONNELLES

Animer un réseau / un groupe
 Piloter un projet
 Jouer un rôle de conseil ou d'aide à la décision
 Transmettre des connaissances
 Savoir gérer son activité dans un calendrier et un cadre de gestion complexe
 Entreprendre
 Savoir représenter l'établissement
 Conduire une négociation
 Créer les conditions favorables à un entretien
 Conduire des entretiens
 Déléguer et évaluer
 Assurer une veille
 Construire et faire vivre un dispositif d'évaluation de la performance
 Mettre en œuvre un système de contrôle de gestion
 Mettre en œuvre une démarche qualité
 Piloter des prestataires

COMPETENCES COMPORTEMENTALES

Capacité de conceptualisation
 Capacité de prospective
 Capacité à développer une vision stratégique

**DIPLOME REGLEMENTAIRE EXIGÉ
FORMATION PROFESSIONNELLE SI SOUHAITABLE**

Une formation ou une expérience solide dans le domaine de la commande publique est souhaitée. La maîtrise de la Gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) est un atout.

TENDANCES D'EVOLUTION

FACTEURS D'EVOLUTION A MOYEN TERME

Plus grande autonomie des établissements
Prise en compte accrue de la notion de performance dans un contexte concurrentiel, mutualisation et rationalisation des moyens et développement de partenariats
Renforcement du contrôle de gestion et du pilotage
Développement de l'organisation en mode projet

IMPACTS SUR L'EMPLOI-TYPE (QUALITATIF)

Développements des compétences liées à ces évolutions